

## DÉCISION DU MAIRE N° DEC2024\_61

MARCHE DE TRAVAUX – ATTRIBUTION

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE  
MATERNELLE JULIEN VICAT

Le Maire de MOURS SAINT EUSEBE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 alinéa 4,  
**Vu** le Code de la Commande Publique en vigueur, notamment les articles L2123-1 et R2123-1-3°,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au Maire et notamment la passation des marchés sans formalités préalables,

**Vu** la consultation effectuée et notamment l'avis d'appel à la concurrence paru le 18 avril 2024 sur la plateforme AWS et sur le BOAMP le 18 avril 2024 (annonce n°24-46295)

**Vu** les offres remises par les candidats pour le marché de travaux de requalification de la cour de l'école maternelle Julien VICAT,

**Considérant** la nécessité de confier à des entreprises les travaux précités,

**Considérant** que les offres présentées par les entreprises suivantes sont économiquement les plus avantageuses :

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse du mandataire
Lot 1 : Démolition / Terrassement / Réseaux	SAS CLAVEL ET FILS	267 route des Balmes 26100 ROMANS SUR ISERE
Lot 2 : Béton	SAS SOLS VALLEE DU RHONE	ZA DE FIANCEY 202 rue des entrepreneurs 26250 LIVRON SUR DROME
Lot 3 : Espace vert / Aménagement	SARL VERT ET SPORT	Domaine de Bayanne 870 Chemin des Pêcheurs 26300 ALIXAN

### DECIDE

**Article 1 :** De signer les marchés de travaux relatifs à la requalification de la cour de l'école maternelle Julien VICAT, passés sous la forme de la procédure adaptée, avec les entreprises suivantes, pour les lots et les montants précisés dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse du mandataire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot 1 : Démolition / Terrassement / Réseaux	SAS CLAVEL ET FILS	267 route des Balmes 26100 ROMANS SUR ISERE	63 783.00 €	20 %	76 539.60 €
Lot 2 : Béton	SAS SOLS VALLEE DU RHONE	ZA DE FIANCEY 202 rue des entrepreneurs 26250 LIVRON SUR DROME	56 650.00 €	20 %	67 980.00 €
Lot 3 : Espace vert / Aménagement	SARL VERT ET SPORT	Domaine de Bayanne 870 Chemin des Pêcheurs 26300 ALIXAN	175 979.00 €	20 %	211 174.80 €
		<b>TOTAL MARCHES DE TRAVAUX</b>	<b>296 412.00 €</b>	<b>20 %</b>	<b>355 694.40 €</b>

**Article 2 :** Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

**Article 3 :** La Directrice Générale des Services de la Mairie de MOURS SAINT EUSEBE est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

**Article 4 :** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (1 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Mours Saint Eusèbe,  
Le 27 mai 2024,

Le Maire,



Dominique MOMBARD